

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars,
Le Conseil Municipal de la Commune d'EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Didier CARDENOUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19-03-2021.

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Eliane GOY, Lucien ANDRAUD, Véronique PISSAVY, Danielle HUGUET, Catherine AUGUIN, Méloé TRONCHE, Denis CHAUVET, Laurent MARION, Gérard VERDIER (à partir de 21 H).

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Méloé TRONCHE.

Ob jet n° 1 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020.

Ces derniers présentés sous la présidence de Pierre MOINS s'établissent comme suit :

-	<u>BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENT GLOBAL DE :</u>	+ 170 372.89 €
-	Section de Fonctionnement :	
-	Dépenses	480 635.00 €
-	Recettes	558 735.07 €
-	RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 78 100.07 €
-	Résultat 2019 reporté	+ 62 283.90 €
-	RESULTAT DE CLOTURE	+ 140 383.97 €
-	Section d'Investissement :	
-	Dépenses	149 247.55 €
-	Recettes	168 991.95 €
-	RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 19 744.70 €
-	Résultat 2019 reporté	+ 10 244.52 €
-	RESULTAT DE CLOTURE	+ 29 988.92 €
-	<u>ÉTAT DE RESTES A RÉALISER : DE 2021-09</u>	
-	Dépenses	68 813.00 €
-	Recettes	70 426.00 €

Ces travaux concernent essentiellement des travaux de réparation des bâtiments et l'aire de camping-car.

-	<u>Affectation des Résultats : DE 2021-10</u>	
-	Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	140 383.97 €
-	Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001)	29 988.92 €

- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité. **DE 2021-11**

-	<u>BUDGET EAU : EXCEDENT GLOBAL DE :</u>	+ 76 499.50 €
-	Section d'Exploitation :	
-	Dépenses	102 817.17 €
-	Recettes	99 339.01 €
-	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 478.16 €
-	Résultat 2019 reporté	26 769.22 €
-	RESULTAT DE CLOTURE	+ 23 291.06 €
-	Section d'Investissement :	
-	Dépenses	81 508.50 €
-	Recettes	42 782.64 €
-	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 38 725.96 €
-	Résultat 2019 reporté	+ 91 934.40 €
-	RESULTAT DE CLOTURE	+ 53 208.44 €

- **ÉTAT DES RESTES A RÉALISER : DE 2021-12**
 - Dépenses 80 139.00 €
 - Recettes 134 467.00 €
- Ces travaux concernent essentiellement les travaux de résorption des fuites sur le réseau.

- **Affectation des Résultats : DE 2021-13**
 - Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 23 291.06 €
 - Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) : 53 208.44 €

- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité. **DE 2021-14**

- **BUDGET ASSAINISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE :** + 10 034.27 €
 - **Section d'Exploitation :**
 - Dépenses 28 301.15 €
 - Recettes 40 512.69 €
 - RESULTAT DE L'EXERCICE + 12 211.54€
 - Résultat 2019 reporté + 8 549.13 €
 - RESULTAT DE CLOTURE + 20 760.67 €
 - **Section d'Investissement :**
 - Dépenses 27 910.32 €
 - Recettes 28 628.34 €
 - RESULTAT DE L'EXERCICE + 718.02 €
 - Résultat 2019 reporté - 11 444.42 €
 - RESULTAT DE CLOTURE - 10 726.40 €

- **ÉTAT DE RESTES A RÉALISER** : NÉANT

- **Affectation des Résultats : DE 2021-15**
 - Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 10 034.27 €
 - Affectation au déficit d'investissement reporté (ligne 001) : - 10 726.40 €
 - Excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) 10 726.40 €

- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité. **DE 2021-16**

- **BUDGET CCAS : DEFICIT GLOBAL DE :** + 181.18 €
 - **Section de fonctionnement :**
 - Dépenses 619.00 €
 - Recettes 837.00 €
 - RESULTAT DE L'EXERCICE + 218.00 €
 - Résultat 2019 reporté - 36.82 €
 - RESULTAT DE CLOTURE + 181.18 €

- **Affectation des Résultats : DE 2021-17**
 - Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) + 181.18 €

- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité. **DE 2021-18**

- **BUDGET LOTISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE :** - 39 691.13 €
 - **Section d'Exploitation :**
 - Dépenses néant
 - Recettes néant
 - RESULTAT DE L'EXERCICE néant
 - Résultat 2019 reporté - 2 304.17 €
 - RESULTAT DE CLOTURE - 2 304.17 €

- **Section d'Investissement :**
 - Dépenses néant
 - Recettes néant
 - RESULTAT DE L'EXERCICE néant
 - Résultat 2019 reporté - 37 386.96 €
 - RESULTAT DE CLOTURE - 37 386.96 €
- **ÉTAT DE RESTES A RÉALISER :** Néant
- **Affectation des Résultats : DE 2021-19**
 - Affectation du déficit reporté de fonctionnement (ligne 002) : 2 304.17 €
 - Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001) : 37 386.96 €
- **VOTE :** Ce dernier est voté à l'unanimité. **DE 2021-20**
- **VOTE DES COMPTES DE GESTION :** Ces derniers sont votés à l'unanimité. **DE 2021-21**

Objet n° 2 : ASTREINTES HIVERNALES 2020-2021 : DE 2021-22

A l'unanimité, il est décidé de payer les sommes ci-après détaillées au personnel chargé d'assurer la viabilité hivernale pour la période 2020-2021

- o 581.00 € pour les cinq astreintes assurées par Jacques MAZEYRAT (116.20 € x 5 = 581.00 €).
- o 464.80 € pour les quatre astreintes assurées par Anthony MAZEYRAT (116.20 € x 4 = 464.80 €).

Objet n° 3 : OUVERTURE DE CRÉDIT POUR RÈGLEMENT DE LA CENTRALE INCENDIE AU GITE DES RIVAUX. DE 2021-23

Le Conseil, à l'unanimité DÉCIDE d'ouvrir des crédits à hauteur de 3 856.50 € au prochain budget primitif pour payer la facture susvisée compte 21568.

Objet n° 4 : DÉFENSE DE LA COMMUNE LITIGE CNE/EPOUX MICHEL : DE 2021-24

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le différent qui oppose la commune aux époux MICHEL, propriétaires au village de Graffauzeix, concernant l'édification d'une terrasse en partie sur le domaine communal et il propose de recourir à un avocat pour assister la commune dans la procédure.

Le Conseil, ayant ouï et après délibération :

- Mandate Monsieur le Maire pour signer la convention d'honoraires avec Maître Pauline BREDON pour la défense des intérêts communaux dans la procédure susvisée.

Objet n° 04 : INFORMATIONS DIVERSES :

- **PASSAGE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ POUR LE GITE DES RIVAUX ET L'AUBERGE DES CASCADES :** Lucien ANDRAUD est mandaté pour représenter la commune lors du passage de la commission de sécurité qui doit se rendre au gite d'étape des Rivaux et à l'Auberge des Cascades VENDREDI 30 AVRIL 2021.
- **DÉLÉGUÉS A LA NOUVELLE COMMISSION « ACTION SOCIALE » de la CCMS :** Véronique PISSAVY et Danielle HUGUET se portent volontaire pour siéger à la commission susvisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Objet n° 1 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019. RESTES A RÉALISER
AFFECTATIONS DES RESULTATS.

Objet n° 2 : ASTREINTES HIVERNALES 2020-2021.

Objet n° 3 : OUVERTURE DE CRÉDIT POUR RÈGLEMENT DE LA CENTRALE INCENDIE AU GITE
DES RIVAUX.

Objet n° 4 : INFORMATIONS DIVERSES :

- Passage de la commission de sécurité pour le gîte des Rivaux et l'Auberge des Cascades.
- Délégués à la nouvelle commission « action sociale » de la CCMS.